

gifam

Le groupement des marques
d'appareils pour la maison

L'étiquette énergie évolue



L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE

L'essentiel à savoir

QU'EST-CE QUE L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE ?

L'étiquette énergie est un outil d'information à destination du consommateur qui donne des éléments sur :

- **L'efficacité énergétique** du produit exprimée sur une échelle alphabétique ;
- **Les principales caractéristiques de l'appareil** (volume de stockage des denrées fraîches, performance de lavage, d'essorage, nombre de couverts ou encore niveau sonore...).

Créée en 1992, elle est destinée à :

1. Aider le consommateur à comparer facilement les produits les uns avec les autres en magasin et sur les sites Internet. Elle lui permet ainsi de choisir des produits vertueux.
2. Inciter les fabricants à créer des produits toujours plus performants.

Un réfrigérateur consomme aujourd'hui **75 % d'énergie en moins** qu'il y a 25 ans ! Les modèles récents de lave-vaisselle **consomment moitié moins d'eau** qu'il y a dix ans (de 7 à 15 litres pour pour un cycle complet¹ !

L'étiquette énergie en quelques CHIFFRES

► Selon une étude menée par le Gifam² :

90%
DES ACHETEURS

considèrent que l'étiquette énergie est importante dans la décision d'achat d'appareils électroménagers.

Pour
90%
DES FRANÇAIS

l'étiquette énergie est compréhensible et aide à comparer les performances des produits entre eux.

1 Source : Réduire sa facture d'électricité, ADEME, 2019

2 Source : Étude sur les leviers d'avenirs en électroménager, Gifam Insights 2018

POURQUOI LA RÉVISER ?

S'adapter aux progrès réalisés ces dernières années en matière d'efficacité énergétique.

Améliorer la lisibilité en remplaçant l'échelle actuelle (qui va jusqu'à A+++)
par une échelle de A à G.

Renforcer l'information en ajoutant de nouveaux indicateurs (exemple : la classe du niveau sonore).

Rendre les nouvelles classes d'efficacité énergétique toujours plus exigeantes.

- ▶ La nouvelle réglementation Étiquette énergie **devrait permettre d'économiser d'ici 2030 :**

167 TWh / an

soit l'équivalent de la consommation d'énergie annuelle du Danemark.

46 MILLIONS DE TONNES DE CO₂³

2021

Une troisième génération d'étiquette énergie!

EXEMPLE DU FROID :

1995

Énergie

Fabricant
Modèle

Économie

B

Peu économe

Consommation d'énergie en kWh/an <small>Sur la base du résultat obtenu pour 24h dans les conditions d'usage normales. La consommation peut dépendre de nombreux paramètres et de la localisation de l'appareil.</small>	550
Capacité de denrées fraîches	280
Capacité de denrées congelées	65
Bruit dB(A) <small>Une étiquette énergétique est affichée sur l'appareil.</small>	43

2011

ENERG Y UA
енергия - ενεργεια IE IA

FABRICANT - PRODUIT

A+++

ENERGIA - ΕΝΕΡΓΙΑ	139 kWh/annum
ENERPEIA - ENERGIJA	
ENERGY - ENERGIE - ENERGI	

226 L

67 L

38 dB

2010/1060

Lors de la période de transition

(1^{er} novembre 2020 - 28 février 2021)

le fabricant fournit avec chaque appareil de froid et de lavage deux étiquettes énergie :

celle en vigueur, affichée en magasin et celle qui sera en vigueur à partir du 1^{er} mars 2021.

DES PRODUITS MOINS BIEN CLASSÉS ?

- Oui, mais il sont toujours aussi performants ! Il est donc tout à fait normal de voir un décalage de classement d'un même produit sur l'étiquette énergie en vigueur et la future.

1^{ER} MARS 2021



SUPPLIER'S NAME

MODEL IDENTIFIER



B

XYZ kWh/annum



XYZ L



XYZ L



ABCD

2019/XXXX

L'étiquette énergie nouvelle génération classe les produits sur une échelle d'efficacité énergétique de A à G. Les classes A+++, A++ et A+ disparaissent.

BON À SAVOIR

- Les classes A et B vont constituer de nouveaux objectifs à atteindre en matière de réduction des consommations d'énergie.

LES PRODUITS CONCERNÉS

APPAREILS DE FROID :



Réfrigérateur



Congélateur



Appareil combiné



Cave à vin

APPAREILS DE LAVAGE :



Lave-vaisselle



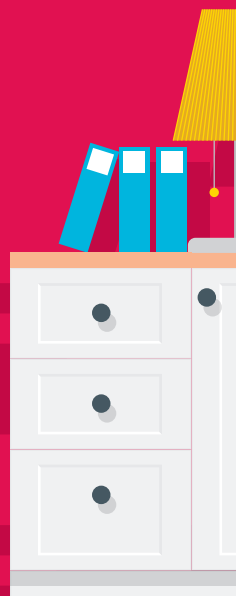
Lave-linge



Lavante-séchante

BON À SAVOIR

► D'autres produits verront prochainement leur étiquette énergie révisée.

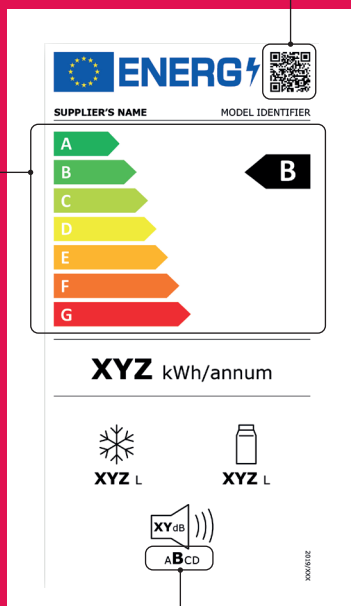


LES ÉVOLUTIONS MAJEURES

communes à toutes les familles de produits

1

L'échelle des classes d'efficacité énergétique de A à G : les classes A+++, A++ et A+ sont supprimées. L'efficacité énergétique associée aux sept classes constitue de nouveaux objectifs pour les fabricants.



2

Le QR code permet au consommateur d'obtenir sur son smartphone les informations figurant sur l'étiquette énergie et celles indiquées dans la fiche d'information produit, enregistrées dans EPREL.

EPREL (European Product Database for Energy Labelling) est une base de données européenne permettant de centraliser l'ensemble des caractéristiques techniques des produits. Elle a pour objectifs de faciliter le contrôle et la surveillance du marché.

3

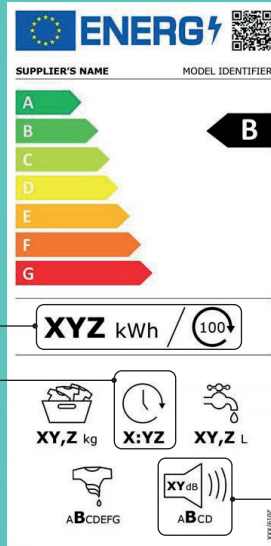
Classes de perception sonore : une échelle de A à D permet aux consommateurs de mieux apprécier le niveau sonore de l'appareil.

ÉVOLUTIONS PROPRES

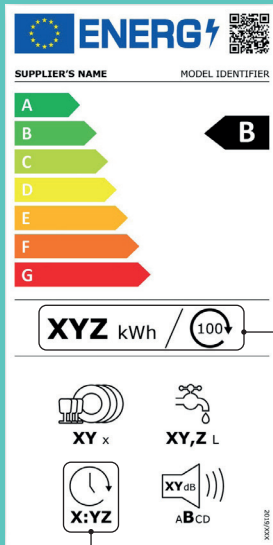
aux familles de produits suivantes

LAVE-LINGE

- La consommation d'énergie est indiquée pour 100 cycles.
- La durée du programme « eco 40-60 » est exprimée en heures et minutes.



La valeur en dB et la classe de bruit de perception du bruit aérien en phase essorage.



LAVE-VAISSELLE

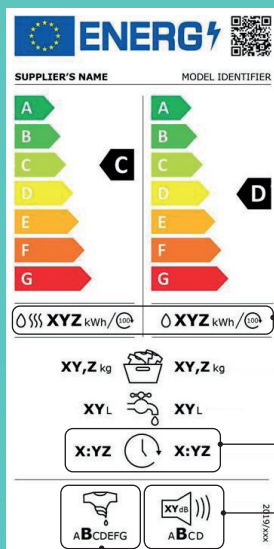
- Le programme « eco » devient le programme de référence pour déterminer la classe d'efficacité énergétique.
- La consommation d'énergie est indiquée pour 100 cycles.
- La durée du programme « eco » est exprimée en heures et minutes.



LAVANTE-SÉCHANTE

À l'exception de la performance d'essorage et du niveau sonore, l'étiquette énergie distingue deux types de fonctionnement de l'appareil :

- **Partie gauche :** indications du cycle de lavage et séchage.
- **Partie droite :** indications du cycle de lavage.



Pour ces deux types de fonctionnalités sont indiquées :

- Les consommations d'énergie pour 100 cycles.
- Les durées des programmes en heures et minutes.
- La valeur en dB et la classe de perception du bruit aérien en phase essorage.
- La performance d'essorage sur une échelle de A à G.

BON À SAVOIR

- ▶ Les cycles « coton standard 40° C » et « coton standard 60° C » des lave-linge sont remplacés par un seul cycle de lavage « eco 40-60 ».
- ▶ Ce cycle de lavage « eco 40 – 60 » est utilisé pour déclarer la classe d'efficacité énergétique des lave-linge et des lavantes-séchantes.
- ▶ Ce programme figure sur le bandeau ou écran de commande de ces deux familles d'appareils.

LE CALENDRIER DES ÉCHÉANCES

et ses implications

À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2020

CAS N°1

Le fabricant fournit avec chaque produit livré au distributeur les deux étiquettes énergie (ancienne et nouvelle génération) :

- Le distributeur n'appose que l'étiquette énergie ancienne génération et ne fait référence qu'à celle-ci dans sa communication.

CAS N°2

Le fabricant fournit uniquement l'ancienne étiquette énergie. Le fabricant dispose jusqu'au 1^{er} mars 2021 pour fournir la nouvelle étiquette énergie :

- Le distributeur, dans cette attente, n'appose que l'ancienne étiquette énergie.

À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021

CAS N°1

Le produit a été acheté au fabricant, avant le 1^{er} novembre 2020 :

La méthode de mesure qui permet de déterminer la classe d'efficacité énergétique de l'appareil a évolué avant le 1er novembre 2020.

1. Si la référence du produit a continué d'être commercialisée par le fabricant après cette date :

- le distributeur doit demander au fabricant la nouvelle étiquette énergie
- le fabricant dispose alors de 5 jours pour lui fournir celle-ci.

2. Si la référence du produit n'est plus commercialisée par le fabricant depuis cette date :

- le fabricant n'a pas l'obligation de fournir l'étiquette énergie nouvelle génération.
- le distributeur peut vendre le produit avec l'étiquette énergie ancienne génération jusqu'au 1^{er} décembre 2021.

CAS N°2

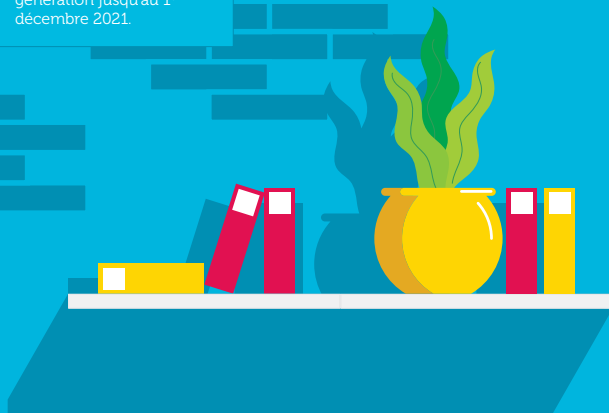
Le produit a été acheté au fabricant, entre le 1^{er} novembre 2020 et 28 février 2021 :

- Le distributeur dispose de 14 jours ouvrables pour remplacer l'étiquette ancienne génération par la nouvelle sur ses linéaires, son site Internet et dans ses autres supports de communication.
- Dans le cas où le fabricant aurait cessé son activité, le distributeur peut vendre le produit avec l'étiquette énergie ancienne génération jusqu'au 1^{er} décembre 2021.

CAS N°3

Le produit a été acheté au fabricant, à partir du 1^{er} mars 2021 :

- Le fabricant ne fournit que l'étiquette énergie nouvelle génération avec chaque produit livré au distributeur.
- Le distributeur appose cette étiquette énergie et ne fait référence qu'à celle-ci dans sa communication.



FAQ

Nos réponses



Au 1^{er} mars 2021, pourquoi n'y a-t-il aucun réfrigérateur, congélateur et appareil combiné en classe G ?

La réglementation Ecoconception qui entre en application le même jour, interdit la mise sur le marché d'appareils de classe G.



Que signifie l'indication : XYZ kWh /  sur les appareils de lavage ?

L'étiquette énergie nouvelle génération indique la consommation d'énergie sur une base de 100 cycles.

Sur l'étiquette énergie ancienne génération, la consommation d'énergie était indiquée sur la base d'un nombre moyen d'utilisation de l'appareil par an (220 cycles pour le lave-linge, 280 pour le lave-vaisselle), qui correspondait en moyenne à une famille de 4 personnes.



Quand la nouvelle étiquette énergie doit-elle être affichée ?

L'étiquette énergie nouvelle génération devra figurer sur les linéaires, les sites Internet de vente en ligne et sur les autres supports de communication **au plus tard le 18 mars 2021.**



Le programme « eco 40-60 » est-il obligatoire sur le bandeau de commande des lave-linge ?

La présence du programme « eco 40-60 » est obligatoire à compter du 1^{er} mars 2021. Avant cette date, il peut figurer parmi les programmes de lavage d'un appareil, selon certaines conditions figurant dans le règlement Ecoconception applicable à cette famille de produits.



À quoi correspondent les niveaux sonores déclarés en dB ?

Le CIBD⁴ a établi une échelle d'équivalences des niveaux de bruit :

- **30 dB** : Chambre à coucher.
- **45 dB** : Intensité normale d'une voix humaine.
- **70 dB** : Salle de classe.
- **85 dB** : Ronflement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ▶ L'organisation européenne Applia, spécialiste de l'électroménager, a réalisé un site Internet entièrement dédié à l'étiquette énergie ! **www.theenergylabel.eu**
- ▶ À consulter également à partir du 1^{er} septembre 2020, **le site Internet <https://fr.label2020.eu>**

CHANGER D'ÉTIQUETTE ÉNERGIE

en toute sérénité

En 2021, l'étiquette énergie fait peau neuve ! Mais en pratique quel est l'impact pour vous et vos équipes ? Ce guide pratique édité par le Gifam (Groupement des Marques d'Appareils pour la Maison) en partenariat avec l'ADEME a pour ambition de répondre aux questions auxquelles peut être confronté le secteur de la Distribution.

De la phase de transition à la mise en œuvre effective de la nouvelle étiquette énergie, découvrez dans ce petit guide, les réponses à vos interrogations.



WWW.GIFAM.FR

